Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 42 (1978) **Heft:** 167-168

Nachruf: Nécrologie

Autor: Martin, Robert

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 10.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CHRONIQUE

NÉCROLOGIE

M. Gérard Moignet nous a quittés. Le 10 juillet dernier, alors qu'il était en Suède, un anévrisme de l'aorte l'a brusquement emporté, à l'âge de 66 ans. Rien, ni pour ses amis, ni même pour ses proches, ne laissait prévoir cette fin subite. M. Moignet paraissait même en bien meilleure santé qu'il y a quelques années. Et son extraordinaire vivacité d'esprit avait frappé, un mois plus tôt, les participants du Colloque sur l'Aspect qui s'est tenu à Metz et où il avait fait une communication remarquable de perspicacité et d'une rare profondeur de pensée.

Il a été enterré dans le village de ses parents, à Portbail, le 22 juillet. La simplicité de la cérémonie émouvait d'autant plus qu'elle correspondait assurément à ce que M. Moignet voulait qu'elle fût.

Ce qui frappait le plus chez lui, en effet, c'était la simplicité de son abord, sa grande discrétion et sa modestie. Pour tous ceux qui l'ont approché, l'image qui s'évoque est celle d'un visage rassurant, d'un sourire mêlé d'un peu de tristesse, de je ne sais quelle mélancolie devant la fragilité et la misère des choses, mais si rempli de bonté et si respectueux d'autrui que la sympathie naissait immédiatement.

Il y a quelque temps, je n'aurais rien pu dire de sa vie, faute de la connaître. Malgré les très grandes affinités de pensée qui nous unissaient, malgré la profondeur de la sympathie et malgré l'amitié qu'il me portait, — en dehors de nos préoccupations communes, je ne savais rien de lui et je crois bien qu'il ne savait rien de moi. M. Moignet avait la pudeur du savant, et sa délicatesse était telle qu'elle ne laissait transparaître aucun souci personnel. Je dois à l'obligeance de M^{me} Anquetil, sa fille, médecin-psychiatre à Paris, une lettre à la fois précise et pleine d'amour filial. Je voudrais en citer quelques extraits :

« Mon père est né le 26 juin 1912 à Caen : il fit ses études primaires et élémentaires au petit collège de Caen dont son père était le Directeur et où sa mère était professeur. Il fit de brillantes études secondaires au lycée. Bachelier en lettres en 1928 et en philosophie en 1929, il obtint sa licence de lettres classiques en 1934, ayant eu pour professeurs Pierre Villey et Jean Bayet.

Il fut délégué dans plusieurs lycées jusqu'en 1937, à Rouen, Évreux, Vire, Nyons puis Lyon. Là il suivit des cours d'agrégation et devint agrégé de grammaire en 1938. Puis il a été professeur au lycée de Nice.

Il a épousé ma mère, Odette Morganti, en août 1939. En 1942 mes parents

partent en Algérie où mon père avait obtenu un poste au lycée Gautier d'Alger. Il y restera jusqu'en 1950, date de son entrée comme assistant à la faculté des lettres d'Alger, où il sera successivement chargé de cours, puis, après son doctorat en 1957, maître de conférences et professeur de philologie, cela jusqu'en 1961 où il fut nommé à Strasbourg.

En 1965, il lui fut offert d'ouvrir la faculté des lettres de Nice et d'occuper la chaire de philologie. C'est en 1971 que mon père fut sollicité pour le poste de professeur de linguistique à l'U. E. R. de langue française de la Sorbonne.

Mon père nous a donné toujours l'image de quelqu'un de très bon, de très attentif, de très disponible à sa famille. Il avait énormément d'amour pour nous et nous l'aimions tous profondément. Il consacrait beaucoup de temps à son travail; mon père penché sur son bureau est une constante de toutes les péripéties de notre vie familiale. Pour nous, il est un exemple de ténacité, de régularité, d'efficacité et de patience. Il a été beaucoup question de sa modestie dans tout ce qui a été dit à son sujet lors de ses obsèques et effectivement je n'ai jamais entendu mon père se vanter de quoi que ce soit et tirer une quelconque gloriole de sa notoriété; au contraire il n'était jamais satisfait et voulait toujours aller plus loin. Tout cela en sachant parfaitement user de son influence pour rendre service à bon escient.

Durant les événements d'Afrique du Nord, je l'ai vu porter beaucoup d'amour à cette Algérie qu'il avait adoptée. Je l'ai toujours vu accueillir ses étudiants avec la même courtoisie de quelque bord ou de quelque origine qu'ils fussent. Il évitait les manifestations passionnelles, préférant la modération et la réflexion. Ses proches collaborateurs et ses étudiants l'ont toujours respecté et admiré, il n'a jamais été entraîné dans quoi que ce soit d'aventureux ou de contraire à ses principes et cela n'a rien d'évident dans les moments douloureux que nous avons traversés, où toutes les passions explosaient dans les sens les plus contradictoires. »

Que l'on me permette d'évoquer ici l'un ou l'autre souvenir personnel. En 1961, quand M. Imbs a quitté Strasbourg pour le Rectorat de Nancy, c'est M. Moignet qui a pris sa succession, et j'ai ainsi été son étudiant au cours d'agrégation. Tous, nous avons été immédiatement conquis par le commentaire magistral qu'il nous a fait du *Tristan* de Béroul, cette année-là au programme. Ses explications sobres étaient d'une précision exemplaire : pas une affirmation qui ne fût solidement étayée, pas une obscurité qui fût éludée ; et surtout tant de prudence dans l'interprétation ne laissait place à aucune fantaisie. Nous étions fascinés par cette intelligence si vive et en même temps si discrète, presque timide. M. Moignet nous remplissait de confusion en nous invitant à discuter ce qu'il avançait avec tant de précaution mais en fait avec une rare maîtrise ; nous étions, dans ce petit groupe d'agrégatifs, suffisamment avertis pour apprécier comme il convenait l'immense étendue de son savoir. Ce cours sur Béroul a été ainsi la première occasion de dialogue avec M. Moignet et j'y repense avec émotion. Tous les étudiants étaient passionnés par le texte et nous étions

quelques-uns à accumuler hypothèses et interprétations. M. Moignet nous écoutait avec une admirable patience, réfutant avec une fermeté pleine de ménagements telle ou telle idée folle et nous encourageant sans relâche. Il poussait la modestie jusqu'à nous faire croire que tel ou tel commentaire l'avait convaincu et s'ajoutait, voire se substituait au sien. Nous travaillions ainsi dans la joie, éblouis par la noble simplicité des explications guillaumiennes qui fréquemment donnaient à la leçon une dimension inhabituelle.

Puis ce fut le temps de la thèse : que l'on me pardonne ce tour beaucoup trop personnel. Mais comment ne pas rappeler la dette si considérable pour un homme exemplaire par sa rigueur, sa probité, son enthousiasme raisonnable et lucide ? M. Moignet a bien voulu discuter avec moi, point par point, les hypothèses que j'avançais. Il ne souscrivait pas à toutes, notamment, on le devine, quand elles ne s'accordaient pas aux vues guillaumiennes. Mais il était trop soucieux de la pensée d'autrui pour ne pas accepter l'argumentation dans ce qu'elle pouvait avoir d'apparente cohérence. « Je ne crois pas, me disait-il, de sa voix un peu tremblante mais où l'on percevait une grande bonté, je ne crois pas qu'il faille critiquer Guillaume avant d'être entièrement sûr de l'avoir bien compris. Mais je vous accorde que ces points ne vont pas de soi ».

Plus récemment, après une admirable conférence donnée au Centre de Philologie romane à Strasbourg, sur la systématique du mot que, j'ai eu ce bonheur de dire d'enthousiasme à M. Moignet combien sa construction me séduisait, combien elle me semblait juste et éclairante sur les principes. J'ai beaucoup hésité à lui parler d'une difficulté qui me paraissait — et qui me paraît toujours — s'attacher à la psychomécanique du langage, à savoir le singulier embarras où l'on est pour donner à l'explication guillaumienne un statut formalisé, reliant de manière explicite, c'est-à-dire non intuitive, les exemples à la théorie. Je craignais fort que M. Moignet rejetât une telle visée comme dénuée de fondement. C'était mal le connaître. Sans doute les procédures formelles étaient-elles éloignées de sa préoccupation. Mais, devant tout l'auditoire réuni, il n'a pas hésité une seconde pour affirmer qu'il n'en concevait pas moins l'utilité et la portée et qu'il voyait là, comme moi-même, une insuffisance à pallier.

C'est dire assez sa largeur de vue et son ouverture d'esprit. Certes, M. Moignet avait pour la pensée de Gustave Guillaume une admiration sans borne. S'il n'a pas connu personnellement le Maître, il a été en correspondance régulière avec lui. M. Moignet s'est donné pour but d'apporter aux théories guillaumiennes les preuves empiriques qui leur manquaient et de les étendre aux domaines du latin vulgaire, de l'ancien français et du français contemporain. Ses deux Thèses, Essai sur le mode subjonctif en latin postclassique et en ancien français (Publ. Fac. Lettres d'Alger, 1959) et Les Signes de l'exception dans l'histoire du français (Droz, 1959, 2e éd. 1973), font l'admiration des romanistes. Nul doute que M. Moignet a mis de la passion à défendre les idées guillaumiennes. Qu'on se rappelle seulement la querelle dite du Fr. mod. Mais que d'élégante réserve dans cette quête inlassable de l'expression juste et dans ce retour constant sur les principes! Rien ne lui paraissait acquis. Sa démarche a toujours été d'une extrême prudence. Je crois que Marc Wilmet ne s'est pas trompé en

CHRONIQUE 479

reconnaissant en lui celui des guillaumiens qui a « le plus puissamment contribué à donner au guillaumisme un visage humain ». Jamais les scrupules du philologue ne se sont tus devant les hardiesses du théoricien. M. Moignet est d'abord un médiéviste, et un des plus grands. Il a fallu une singulière conviction pour relire après Bédier le manuscrit d'Oxford et pour traduire la Chanson de Roland : le résultat émerveille par la rigoureuse fidélité au texte. Les vues les plus pénétrantes sont peut-être ses analyses de la syntaxe d'ancien français; n'aurait-il écrit que son admirable Grammaire (1976) que sa réputation de médiéviste et de linguiste serait largement assurée. L'étude sur l'histoire du pronom personnel (Le Pronom personel trançais. Essai de psychosystématique historique, Klincksieck, 1965) renouvelle complètement, par la notion fondamentale de prédicativité, une question complexe et controversée. Tous les grands problèmes de la syntaxe médiévale ont nourri sa réflexion : l'emploi des temps, avec La forme en « re(t) » dansdans le système verbal du plus ancien français (Rev. lang. rom., 1958); L'Opposition « non/ne » en anc. fr. (Trav. Ling. Litt., 1965); Le système de la flexion à deux cas (Trav. Ling. Litt., 1966); L'ordre verbe-sujet dans la « Chanson de Roland » (Mél. Boutières, 1971); Anc. fr. ne tant ne quant (Cah. d'études médiévales, 1973); L'unipersonnel avec thème nominal en ancien français (Mél. Rostaing, 1974).

Ce sont là des études solides, devenues fondamentales. Aucun médiéviste ne les ignore, même le plus traditionaliste des philologues, car M. Moignet est lisible au grammairien comme au linguiste.

Le guillaumisme a tiré en effet le plus grand bénéfice de son remarquable talent pédagogique et de son goût pour la clarté. Un style sobre, d'une distinction un peu archaïsante, mais aussi d'une lumineuse vigueur donne à sa pensée, pour qui fait l'effort de la suivre, un attrait qui rappelle, mais avec discrétion, la magie du style guillaumien. On ne se lasse pas de lire et de relire les Études de psychosystématique française, un volume dense qui regroupe (1974) les articles principaux de M. Moignet sur le français moderne et où il met en pratique cette leçon guillaumienne « que l'objet de la linguistique est moins de produire une théorie de la langue que de découvrir, par moyens d'analyse appropriés, la théorie — secrète — qu'est, en soi, chaque langue » (p. 7). L'allégeance guillaumienne n'a fermé M. Moignet à aucun des autres courants de la linguistique actuelle, au contraire. Il connaissait excellemment Hjelmslev (voyez son étude sur la suppléance du verbe en français); son article, entre autres, sur voici et voilà est un modèle d'analyse distributionnelle; et ses allusions, quelquefois piquantes mais toujours judicieuses, à la grammaire générative montrent assez qu'il n'en ignorait pas les détours compliqués, pourtant si éloignés de ses vues.

M. Moignet laisse donc une œuvre de première importance en linguistique française — une œuvre hélas trop tôt arrêtée. Ses proches ont retrouvé un nombre important d'inédits, notamment une *Psychosystématique* complète du français. M^{me} Schlyter s'est chargée, avec l'aide de quelques élèves de M. Moignet, d'organiser la mise au point du manuscrit, dont la publication ne doit pas tarder. Ce texte montrera à nouveau que M. Moignet a su concilier mieux que personne l'héritage de la tradition philologique avec les visées de la théorie, prouvant

largement que les aperceptions guillaumiennes ouvraient à la linguistique moderne, dans la fidélité aux faits, une voie d'une extraordinaire fécondité. La pensée de M. Moignet restera vivante, comme restent vivantes, je le dis avec émotion, l'admiration et l'amicale reconnaissance que nous avons pour lui.

Robert Martin.

COLLOQUE.

L'Université de Trèves (RFA) organisera du 17 au 19 mai 1979 un colloque sur les

LITTÉRATURES ET LANGUES DIALECTALES FRANÇAISES

Pour tous renseignements, écrire à :

M. D. KREMER, FBII, Romanistik, Universität TRIER
D-5500 TRIER

Les participants français pourront s'adresser à :

M. G. TAVERDET, Faculté des Lettres 2, boulevard Gabriel, F 21100 DIJON